Brasserie Coopérative de Mons-en-Barœul
LA PLUS IMPORTANTE DE FRANCE
Production de l'année. 190.000 Hlos
Nombre d'Adhérents. 12.500
Remise des dernier exercices : à l'hecto 25 fr.
(Soit plus de 40 fr. à la rondelle)

Le **DRAPEAU**
est la meilleure Margarine
Dépositr. : Adam CANAT, 121, r. de Roubaix, TOURCOING

MAISON FRIMAT-DESOUBRIE
67, Grande-Rue, 67 — ROUBAIX
LIQUIDATION
DESCENTES DE LIT — COUVRE-PIEDS
en Laine, Duvet, Kapok, à partir de 40 francs
MOITIÉ PRIX DE LEUR VALEUR
TAPIS D'ESCALIERS
et ARTICLES DIVERS D'AMEUBLEMENT
LITS BOIS à 150 FRANCS
ENTREE LIBRE 10502

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MERCREDI 8 JUILLET:

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h.

Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Etablissement municipal de bains: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.

Bibliothèque communale: de 9 à 12 h., et de 14 à 18 h.

Le XXVIIIe Concours national et international de Tir

(17 JUILLET AU 3 AOUT 1925)

Nous publions aujourd'hui la suite de l'énumération des catégories que comporte le XXVIIIe concours national et international de Tourcoing:

MILITAIRES

Ces concours auront lieu du 17 au 20 juillet 1925 inclus.

XXVII CATEGORIE. — OFFICIERS

Fusil (1 délégué par corps d'armée)

Distance : 200 mètres.

Armes : Fusil 1886, réglementaire, avec tolérances de l'Union. Cartouches du concours.

Position : réglementaire facultative.

Cible : De 0 m. 80, visuel de 0.40. Levé à chaque série de 10 balles.

Série gratuite non renouvelable, de 10 coups, maximum 100 points.

Classement au plus grand nombre de points.

Barrage international : par le plus grand nombre de balles en cible; par le plus grand nombre de visuels; par le plus de 10, 9, 8, etc.

15 prix en nature, valeur 500 fr. Prime de virtuosité pour 82 points.

Essai : Si les délégués le désirent, ils peuvent tirer gratuitement 4 balles d'essai avant de commencer leur tir. Ces balles d'essai pourront compter pour la catégorie « Patrie », s'ils ont acquitté le droit de tir à cette catégorie.

Revolver (1 délégué par corps d'armée)

Distance : 20 mètres.

Armes : Revolver d'ordonnance 1892 ou pistolet 7.65 en usage dans l'armée.

Cible : de 0 m. 30, visuel de 0.06.

Série : gratuite, non renouvelable de 12 coups, 2 séries de 6 balles.

Classement : Au plus grand nombre de points.

Barrage : Par le plus grand nombre de balles en cible; par le plus de visuels; par le plus de 10, 9, 8.

15 prix en nature, valeur 500 fr. Prime de virtuosité pour 90 points.

Essai : Si les délégués le désirent, ils peuvent tirer 4 balles d'essai avant de commencer leur tir. Ces balles d'essai pourront compter pour la catégorie « Henri Lebrun », s'ils ont acquitté le droit de tir à cette catégorie.

CATEGORIE XXVII bis. — TROUPE

Deux classements : 1. Corps de troupes armés du fusil (4 délégués par corps d'armée).

2. Corps de troupes armés du mousqueton ou de la carabine (2 délégués par corps d'armée).

Les tireurs d'une même délégation devront appartenir au même régiment.

Les autres délégués qui pourraient être désignés par l'autorité militaire participeront uniquement au classement individuel.

Challenge : Le corps classé premier dans chaque catégorie sera inscrit sur le trophée Challenge « La Victoire », de Marqueste.

Il recevra à titre définitif la grande photographie du trophée challenge avec inscription de son classement.

Dans chaque série, carte unique de 10 balles par tireur.

Distance : 200 mètres.

Armes et cartouches réglementaires.

Positions : facultative, réglementaire.

Cible de 0.80, visuel de 0.40; levé à chaque série. Série de 10 balles par tireur.

Classement : au plus grand nombre de points.

Barrage international au plus grand nombre de balles; au plus grand nombre de visuels, au plus grand nombre de 10, 9, 8, etc.

Première catégorie : Individuels : 30 prix en nature, valeur 600 fr. Délégations : 15 prix en nature, valeur 800 fr.

Deuxième catégorie : Individuels : 15 prix en nature, valeur 300 fr. — Délégations : 10 prix en nature, valeur 400 fr.

Prime de virtuosité pour 74 points.

Les premiers jours du concours verront se dérouler les épreuves pour militaires de toutes armes.

Chaque corps d'armée délègue : 1 officier pour l'épreuve au fusil; 1 officier pour l'épreuve au revolver; 4 sous-officiers ou hommes armés du fusil; 2 sous-officiers ou hommes armés du mousqueton.

Avant 1914, chaque corps de troupe envoyait sa délégation de 4 ou 3 hommes. Mais il a fallu comprimer les dépenses. Chaque corps d'armée désigne maintenant ses délégués à la suite d'éliminatoires.

Il est regrettable que les tireurs militaires ne soient pas plus souvent en contact avec les tireurs civils. Ils ne pourraient qu'y prendre le goût du tir et recevoir des conseils sérieux dont leurs camarades moins dotés pourraient à la longue profiter.

Nous verrons cependant de bonnes performances, car l'armée possède encore des « as », des as sérieux même qu'on trouve surtout dans l'aviation.

La population fera bon accueil à ces soldats de toutes les armes qui viendront passer trois ou quatre jours parmi nous.

NOCES D'OR

Mardi, à 8 heures, à l'occasion du cinquantenaire de leur mariage, M. et Mme Louis Uriticie-Picavet, ont assisté, entouré de quelques parents et amis, à une messe dite à leur intention, à Notre-Dame. Puis ils sont retournés à leur domicile, rue de Paris, 19, où ils ont reçu les félicitations de nombreux amis.

M. et Mme Louis Uriticie-Picavet sont nés à Tourcoing en 1849, l'un en octobre, l'autre en novembre.

M. Louis Uriticie est un ancien combattant de 1870-71; il est médaillé du Travail. Il entra le 1er janvier 1890 comme voyageur, aux Etablissements Lepers-Duduve Fils, rue des Piats, qui compte tant de bons et anciens collaborateurs employés et ouvriers. Depuis 35 ans, il s'acquitte de ses fonctions avec une régularité et un entrain que l'âge n'a point ralentis.

Mardi, à 11 h., M. et Mme Louis Dupres-Minart, M. et Mme Henry Duprez-Dalle, M. et Mme Edouard Duprez-Dubrulle, les patrons actuels de la firme Lepers-Duduve Fils, sont allés présenter à leur employé et à Mme Uriticie leurs félicitations et leurs vœux; une délégation des employés de l'Etablissement est venue ensuite apporter aux jubilaires l'expression des souhaits les plus cordiaux.

Cette fête s'est passée dans une aussi discrète intimité à cause de l'éloignement du fils des jubilaires, M. Achille Uriticie, acheteur de laines, actuellement à Buenos-Ayres.

UNE RECEPTION A L'UNION DES PATRONAGES DE TOURCOING

Nous avons déjà parlé du grand succès obtenu par le concours de l'Union de Flandre, qui a réuni dimanche à Loos, sous la présidence de l'Evêque de Lille et du général de Castelnau, 5.000 gymnastes du département.

Fidèles à leurs traditions, nos sociétés locales s'y sont distinguées et nous sommes fiers de publier leurs nombreux prix qui sont tout à l'honneur de leurs si dévoués chefs et aumôniers.

« La Saint-Georges »: Pupilles (division supérieure), prix d'excellence, 1er du classement général. — Adultes, concours de section: honneur. Pyramides: excellence. Boxe: 3e prix.

« La Saint-Maurice »: Pupilles (Division supérieure): 2e prix. — Adultes, (Concours de section): honneur. Pyramides: 2e prix. Boxe: 3e prix. Batterie: 1er prix.

« La Saint-Michel »: Pupilles: prix d'honneur. — Adultes (Concours de section) 1er prix. Pyramides: excellence. Boxe: honneur. Spéciaux: 3e prix. Batterie: excellence.

Comme les années précédentes, le Comité de l'Union sportive des patronages de Tourcoing recevra les Sociétés. Cette réception se fera vendredi soir.

Un cortège se formera place de la gare, à 19 heures 30, parcourra les rues des Bleuets, Carnot, Grand'Place, rue Saint-Jacques et du Calvaire pour se rendre au patronage Notre-Dame, rue Fin-de-la-Guerre, où de nombreuses personnalités feront accueil aux lauréats.

Nous ne doutons pas que les amis des patronages se groupent nombreux sur le passage des Sociétés pour les acclamer, et que sur le parcours, les Tourquennois aimeront à arborer le drapeau national pour fêter les « Jeunes » qui ont fait honneur à leur sportive Cité.

Le Comité s'est assuré le concours de la Clique-fanfare réputée de Linselles (100 exécutants), qui ouvrira la marche du cortège.

Les fêtes des Phalempins, Malcense, Grand-Plaisir et Calvaire

Voici le règlement de ces fêtes qui auront lieu les 14, 15 et 16 août, avec un grand carnaval d'été, sous les auspices de la Municipalité et qui comprendront des concours de chars, groupes, musiciens et isolés costumés, avec 7.000 francs en primes et espèces:

REGLEMENT DU CONCOURS

Dans le règlement du concours, nous relevons les articles suivants :

Les concurrents pourront se faire inscrire jusqu'au dimanche 2 août inclus, à la Mairie (Service des Fêtes).

Les inscriptions seront également reçues par correspondance, mais les concurrents auront soin de bien spécifier la catégorie dans laquelle ils veulent concourir.

Au moment de l'inscription, les concurrents recevront une carte qu'ils devront faire timbrer et numéroter le jour du Carnaval, avant le passage devant les Jurys.

Le jour du concours, ils devront se réunir à 14 h. précises à l'endroit qu'il leur sera désigné pour le cortège.

La décence des costumes sera rigoureusement exigée.

DESIGNATION DES PRIX

Dans le règlement du concours, nous relevons les articles suivants :

1re Catégorie. — Chars : 1er prix, 400 fr., 2e, 300; 3e, 150; 4e, 100; 5e, 75; 6e, 50 francs.

2me Catégorie. — Groupes plus beaux costumes (minimum 12 personnes) : 1er prix, 150 fr.; 2e, 100; 3e, 75; 4e, 50 francs.

3me Catégorie. — Groupes originaux (minimum, 12 personnes) : 1er prix, 150 fr.; 2e, 100; 3e, 50; 4e, 50.

4me Catégorie. — Musiciens travestis (minimum, 12 musiciens) : 1er prix, 150 fr.; 2e, 100; 3e, 75.

5me Catégorie. — Cavaliers : 1er prix, 100 fr.; 2e, 75; 3e, 50; 4e, 50.

6me Catégorie. — Couples plus beaux costumes : 1er prix, 100 fr.; 2e, 75; 3e, 50; 4e, 25; 5e, 20.

7me Catégorie. — Couples originaux : 1er prix, 90 fr.; 2e, 70; 3e, 50; 4e, 25; 5e, 15.

8me Catégorie. — Isolés, beaux costumes : 1er prix, 50 fr.; 2e, 40; 3e, 30; 4e, 25; 5e, 20; 6e, 15.

9me Catégorie. — Isolés, originaux : 1er prix, 50 fr.; 2e, 40; 3e, 30; 4e, 20; 5e, 15.

10me Catégorie. — Couples enfants : 1er prix, 100 francs; 2e, 50; 3e, 30; 4e, 20.

11me Catégorie. — Isolés, enfants : 1er prix, 50 fr.; 2e, 25; 3e, 15; 4e, 10.

12me Catégorie. — Cavaliers, couples isolés, voitures et vélos fleuris : 1er prix, 75 fr.; 2e, 50; 3e, 25.

Primes d'adhésions rapides adressées avant le 2 août : 1re prime, 100 fr.; 2e, 80; 3e, 70; 4e, 50.

BRANCARDIERS DE LOURDES. — Nous apprenons que M. Henri Duprez, demeurant rue des Piats, vient d'être nommé chef des brancardiers du Train Bleu de Lourdes, en remplacement de M. Jules Joire, décédé. Il aura comme adjoint M. Jules Joire fils.

Nul doute qu'héritant de la méthode et des précisions de service qui caractérisaient l'œuvre de M. Joire, leur regretté chef, les brancardiers de Tourcoing, sous leur nouvelle direction ne conservent l'esprit d'organisation qui les a fait apprécier des malades et des pèlerins.

DUCASSE DES HALLES. — L'inspecteur de police avertit les marchands forains qu'il procèdera à la distribution des places, pour la ducasse des Halles, le mercredi 8 juillet à 15 heures.

UN SUICIDE. — Mardi, Mme veuve Lepers, née Philomène Peri, âgée de 66 ans, qui était malade depuis quelque temps, a été trouvée pendue à la rampe de l'escalier à son domicile, rue Claude Bernard. M. le docteur Six et M. Gabilleau, commissaire du 3e arrondissement, ont procédé aux constatations d'usage. La malheureuse s'est donné la mort dans une crise de neurasthénie.

DRAPERIES. V. Leduc, 15, rue de la République.90^c

AMENAGEMENT DU QUARTIER DE LA GARE, ANGLE DES RUES DES PIATS ET DU TILLEUL. — Par délibération du 27 juin 1925, le Conseil municipal de Tourcoing a adopté le projet d'acquisition de deux parcelles de terrain, l'une d'une contenance de 735 mq 37, reprise au cadastre sous partie des numéros 5.420, 5.421, 5.424, 5.426, 5.428, et sous le n° 5.425 de la section C; l'autre, d'une contenance de 400 mq. environ, reprise au cadastre sous partie des numéros 5.411, 5.412, 5.413, 5.414, 5.415, 5.416 et 5.419 de la section C, et demandé que ledit projet soit déclaré d'utilité publique.

M. le Préfet du Nord a, par arrêté du 2 juillet 1925, prescrit l'enquête réglementaire concernant ce projet.

En conséquence, les pièces de l'affaire seront déposées pendant quinze jours au Secrétariat de la Mairie, du 8 au 22 juillet 1925 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance.

A l'expiration dudit délai, c'est-à-dire du jeudi 23 au samedi 25 juillet 1925 également inclus, un commissaire-enquêteur recevra à l'Hôtel de Ville, audit bureau du Secrétariat, chaque jour de 14 à 16 h., les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

EXTRADITION. — La gendarmerie de Tourcoing a reçu des autorités belges, le nommé Fanny Mendel, âgé de 27 ans, réclamé par le Parquet de la Seine, pour escroquerie.

ORPHEON DES TRAVAILLEURS. — Il est rappelé que l'inscription, pour le voyage de Calais, sera fait au cours de la répétition; passé cette date, plus d'admission.

LA MUSE DES TRAVAILLEURS DU BLANC-SEAU. — Mercredi, à 19 h. 45, solfège; à 20 h., répétition d'ensemble pour toutes les parties.

HARMONIE DU BLANC-SEAU. — Répétition générale ce soir, mercredi, à 20 h. 30. Nouveau programme à l'étude et communications importantes.

MOUVAUX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira demain jeudi, à 20 h., à la Mairie, en vue de la réception officielle de la société de gymnastique la « Jeanne d'Arc » rentrant du concours de Loos, et le vendredi 10, aux mêmes lieu et heure, pour délibérer sur les propositions contenues dans l'ordre du jour suivant: budget additionnel de 1925; budget primitif de 1926; questions diverses; huis clos.

LES SUCCES DE LA SOCIETE LA « JEANNE D'ARC ». — La société de gymnastique et de préparation militaire, la « Jeanne d'Arc », a remporté de brillants succès au concours de Loos. La clique, en division supérieure, a obtenu un prix d'excellence; les adultes, en division supérieure, et les pupilles, en division d'excellence, ont obtenu deux prix d'honneur et deux 2e prix. Toutes nos félicitations à ces vaillants gymnastes qui, grâce au dévouement et à la science gymnique de leurs chefs, MM. Alfred Carpentier, Henri Catel et Jean Pottelberghe ont obtenu de si beaux résultats.

L'Administration municipale, voulant montrer sa sympathie à cette société qui fait honneur à la ville, et qui rebausse toutes les fêtes municipales, recevra la « Jeanne d'Arc » jeudi prochain à 20 h.

Tous les gymnastes sont priés de se trouver en tenue au Pont du Blanc-Seau, jeudi à 19 h. 40.

— **Le Comité organisateur de la réception** invite toutes les sociétés de la ville à assister à cette réception; il invite également tous les habitants à pavoiser avec le même entrain qu'ils ont montré lors des réceptions précédentes.

LES PAIEMENTS DE SECOURS. — Le vendredi 10 juillet, à 9 h., à la Recette municipale (Mairie, rez-de-chaussée, à gauche) aura lieu le paiement des primes d'allaitement et de l'allocation aux femmes en couches. A 14 h., même bureau, paiement des allocations aux vieillards, infirmes et incurables. A 15 h., les allocations aux familles nombreuses.

UNE DISTRIBUTION SUPPLEMENTAIRE DE SECOURS. — A l'occasion de la fête nationale, une distribution supplémentaire de secours aura lieu le vendredi 10 juillet, au Bureau du secrétaire de la Mairie (1er étage), à 9 h., aux persones inscrites au Bureau de bienfaisance (cartes roses).

Les bénéficiaires de secours aux vieillards, infirmes et incurables ou aux familles nombreuses, seront payés à cette date, en même temps que la distribution des secours mensuels.

MARCQ-EN-BARŒUL

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Un charretier, au service de l'ébouage de Roubaix, M. Henri Vanlancker, 29 ans, demeurant à Roubaix, rue de Tournai, 29, s'est blessé à la tête et à l'omoplate droite, en tombant de son chariot. Quinze jours de repos.

HALLUIN

LE PASSAGE D'UNE PRINCESSE D'ANGLETERRE

Hier mardi, à 14 heures 50, est passée à la frontière, à Halluin, la Princesse Béatrice d'Angleterre.

Son Altesse royale était accompagnée du Prince de Ligne, ainsi que d'une dizaine de personnes formant sa suite. Le convoi comprenait trois limousines. La Princesse et sa suite ont repassé la frontière à 17 heures.

La Fête du 14 Juillet

A WATTRELOS

Voici le programme élaboré à l'occasion de la Fête nationale:

Lundi 13 juillet. — Dans la matinée, distribution extraordinaire de bons de viande aux familles inscrites au Bureau de bienfaisance.

L'après-midi, distribution de gâteaux aux élèves des écoles communales. — A 21 h., salves d'artillerie.

Mardi 14 juillet. — A 8 h. 30, visite du Conseil municipal à l'Hôpital-Hospice. (L'ordinaire des hospitalisés sera amélioré et le sou de poche augmenté.)

Concours de pigeons voyageurs sur Chantilly, organisé par la société « Le Progrès », 5.000 fr. de prix d'honneur et d'excellence. Mise en paniers le 13 juillet, de 11 h. à 18 h. 35, chez M. Clauss, rue du Crétinier, 32. — Concours aux Survilliers, organisé par la société « L'Union », chez M. Courcier, rue Jean-Jaurès. 1.000 fr. de prix d'honneur et d'excellence. Mise en paniers le 13 juillet, de 12 à 18 h., chez Mme Vve Barbieux, rue de la Poste.

A 10 h. 30, cortège des Ecoles Laïques et des Sociétés de la Ville; 600 fr. de primes : 1er groupe : Rassemblement à 10 h., rue du Crétinier (la tête du cortège à hauteur de la Maison du Peuple : Société Philharmonique du Crétinier; écoles du Touquet, du Crétinier, de la Vieille-Place; société de gymnastique « la Patriote »; sociétés chorales « la Cœcilia » et la « Renaissance Chorale »; société d'accordéonistes « L'Avenir »; sociétés diverses. Itinéraire : Rues des Champs, St-Vincent-de-Paul, de Tourcoing et Pierre-Catteau. — 2e groupe : Rassemblement à 10 h. (tête du cortège rue Jules-Guesde, contour Saint-Liévin) : Harmonie « Les Enfants de la Lyre »; Ecoles du Centre, de Beaulieu, de la Baillerie, du Plouys, du Laboureur; société de gymnastique « La Gauloise »; société d'Accordéonistes du Laboureur; « L'Union Chorale »; sociétés diverses; Musique Municipale. Itinéraire : Rue Jean-Jaurès et Grand'-Place. Les sociétés défileront devant la Mairie et formeront la haie autour du terre-plein de la Place.

Après le défilé, l'Orphéon Scolaire Mixte, dirigé par M. Emile Foucau, directeur d'Ecole, prendra place sur le kiosque et chantera trois chœurs avec accompagnement d'orchestre. La dislocation des sociétés se fera immédiatement auprès l'audition de l'Orphéon Scolaire.

Les sociétés diverses (cyclistes, archers, bouleurs, cartes, sociétés d'épargne, de secours mutuels, etc.), composées d'au moins 20 membres, qui désirent prendre part au cortège, doivent se faire inscrire à la Mairie, Bureau du Secrétariat, 2e guichet. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 11 juillet. Une prime de présence de 40 fr. sera accordée à chaque société.

A midi, tirage au sort des primes aux Ecoles laïques et sociétés: 1re prime, 200 fr.; 2e, 150 fr.; 3e, 100 fr.; 4e, 75 fr.; 5e, 50 fr.; 6e, 25 fr. Remise aux Directeurs d'Ecoles et Présidents de sociétés de la prime de présence de 40 fr.

Concours de chant à 9 h. du matin, salle Decock, rue de Tourcoing. La proclamation des prix aura lieu après chaque concours. La distribution des prix se fera le 19 juillet, à 15 h., salle Lambrecht, 15, Grande-Place.

A 14 h., à Sainte-Marguerite, concours de pêche à la ligne, organisé par la société « Les Vrais Pêcheurs de Poissons Blancs », offert aux amateurs de Wattrelos. 150 fr. de prix. Inscriptions chez M. Flipot, 303, rue Carnot. Pesage du poisson chez M. Mullier, passerelle Sainte-Marguerite. Distribution des prix chez M. Flipot. Même règlement que les autres concours.

A 15 h., course vélocipédique organisée par l'Union Sportive Wattrelosienne, siège, 11 et 13, Grand'-Place (Circuit de Wattrelos), et réservée aux amateurs Wattrelosiens ou affiliés aux sociétés cyclistes de la ville. 235 fr. de prix en espèces, dont 175 fr. offerts par la ville (y compris 50 fr. de primes spéciales aux coureurs habitant Wattrelos). Inscriptions et remise des dossards, jusqu'à 15 heures, chez M. Henri Houtekint, rue du Beau-Chêne, 20. Rassemblement à 14 h. 30, chez M. Louis Castelain, rue des Poilus. Départ à 15 h., rue Racine. Arrivée rue Vallon, chez Jules Castelain. Itinéraire : Rues Racine, de Beaulieu, Plouys, Bourde, Carluyère, Clef des Champs, Racine, de Leers, Leurident-Noclain, Sartel, de l'Industrie, des Trois-Bouteilles, Faidherbe, Jeanne-d'Arc, Vieille-Place, rues de Tourcoing, du Sapin-Vert, du Mont-à-Leux, des Ballons, des Fleurs, Vieille-Place, rue Pierre-Catteau, Grand'-Place, rues de Leers, de l'Enfer, de Beaulieu, Leruste, de la Baillerie, Vallon (deux fois le parcours). Observation : Au deuxième tour, arrivée sur la Grand'-Place, les coureurs emprunteront les rues Jean-Jaurès, Jules-Guesde, Unlois-Leruste, de la Boutillerie, de la Baillerie et Vallon, où aura lieu l'arrivée. Les vélocipédistes devront se trouver à 10 h., rue de Tourcoing, 190, pour prendre la tête du premier groupe du cortège.

Fête de gymnastique, sur la place Saint-Vincent-de-Paul : A 16 h., par la société « La Patriote »; à 17 h., par la société « La Gauloise ».

A 18 h., place Carnot, concert : Les Accordéonistes « L'Avenir », l' « Union Chorale », l'harmonie « Les Enfants de la Lyre ».

A 18 h., place du Crétinier, concert : Les Accordéonistes du Laboureur, la « Renaissance Chorale », la « Cœcilia », la Philharmonie du Crétinier.

A 21 h., Grand'-Place, concert par la Musique Municipale.

A 22 h. 30, place du Moulin, brillant feu d'artifice. Illuminations de l'Hôtel de Ville. Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer.

Dimanche 19 juillet, à 15 h., salle Lambrecht, Grand'-Place, 15, concert public et distribution de prix aux lauréats du concours de chant.

A LANNOY

Le 13 juillet, à 9 h., distribution de bons de viande aux indigents inscrits au Bureau de bienfaisance. A 21 h., promenade flamande par la musique, tambours et clairons.

Le 14 juillet: à 6 h. du matin, réveil en campagne. — A 9 h., jeux divers et distribution de gâteaux dans les écoles publiques. — A 15 h., rue de Tournai, formation du cortège. — A 15 h. 30, revue par la municipalité. — A 16 h., départ du cortège. Les sociétés parcourront les rues de la ville et défileront devant la municipalité, place de la Mairie.

Nota. — Les sociétés qui désireront participer au cortège, devront faire parvenir leur adhésion à la Mairie jusqu'au 13 juillet, à midi. Passé ce délai, les adhésions ne seront plus reçues. Les sociétés devront remettre la liste nominative des membres. Les sociétés de moins de 15 membres ne seront pas admises.

Aussitôt après le cortège, Place St-Sauveur, fête de gymnastique par l'Association Sportive Michelet. Pendant ces exécutions, distribution de primes aux sociétés, salle de la Mairie. — A 17 h., rue St-Jacques, carrousel à brouettes. — A 17 h. 30, Place St-Sauveur « Les joutes populaires ». — A 18 h., rue des Remparts, jeu de Trou-Madame. A chaque jeu, les prix suivants seront décernés: 15 fr., 10, 8, 7, 6, et 5 fr. — A 19 h. 30, Grand'Place, grand concert par la Musique municipale, l'Orphéon des Anciens élèves et les élèves des Ecoles communales. — A 21 h., rue de Lille, grande fête de nuit par « La Michelet ». Après la fête de nuit et jusque 1 h. du matin, Place Carnot, grand bal public. Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer leurs maisons.

A ANNAPPES

A 9 h. 30: réunion des sociétés participant au cortège, rues du Jambon et de la Liberté. Une prime de 10 fr. sera allouée à chaque société participant au cortège avec son drapeau. — A 10 h.: défilé des sociétés par la rue de la Liberté. — A 10 h. 30, Place de la République et rue Pasteur: revue des sociétés par la municipalité; remise de diplômes de la Famille française; la « Marseillaise », chantée par les enfants des écoles (accompagnement par la musique); mouvements d'ensemble exécutés par les sociétés de gymnastique; grand lâcher de pigeons. Après la dislocation du cortège, distribution de gâteaux aux élèves des écoles, par les soins des instituteurs. — De 15 à 18 h., jeux dans différents quartiers du village. Rue de la Justice: course en brouettes; rue de Tournai: concours de pêche à la ligne; rue de la Station: course en vélos pour dames; rue de Lille: course à pied pour jeunes gens; au Marais: jeu de bac; à l'Hempempont: carrousel en vélos; rue de la Liberté: jeu de balle et jeu de sac; rue Saint-Sauveur: jeu de ciseaux; rue Pasteur: jeu de javelot; au Héron: concours de Trou-Madame. — Concerts dans les différents quartiers de la commune. Tous les habitants d'Annappes peuvent participer à chaque jeu, mais ne pourront cumuler les prix. Ces prix seront distribués dans chaque quartier à 19 h. — De 14 à 18 h.: grande course-loterie en vélo. Départ, rue de Tournai, estaminet Dufiot-Venant; arrivée: à la Planche Bouchery. — A 20 h.: distribution des prix de la course-loterie, rue des Ecoles. — A 20 h. 30: bals roulants. Rassemblement: 1er bal, rue du Jambon; 2e bal, rue de la Justice. Réunion des bals: à 10 h. 30, place de la République. Les habitants d'Annappes sont invités à pavoiser.

A CHERENG

Journée du 13 juillet. — A 14 h., distribution de pain aux indigents. — A 20 h., sonnerie des cloches. — A 20 h. 30, retraite aux flambeaux avec le concours de la Musique municipale. Rassemblement à la Maison commune.

Journée du 14 juillet. — A 6 h. 30, sonnerie des cloches. — A 8 h., distribution de gâteaux aux enfants des écoles communales. — A 14 h., jeux divers dans tous les quartiers de la commune. — A 16 h., cortège. Rassemblement au Pont. Toutes les sociétés de la commune sont invitées à y assister avec leurs drapeaux. Parcours: le Pont, l'Autour, la Placette, la Place. — A 16 h., revue de toutes les sociétés par la municipalité, et distribution des récompenses. Lâcher de pigeons. — A 19 h., concert par la Musique municipale et mouvements d'ensemble par la société de gymnastique « Les Jeunes ».

A CYSOING

Le 11 juillet, distribution de bons de pain aux indigents. A 17 h., sonneries de cloches.

Le 14 juillet, à 11 h., sonneries de cloches. A 13 h., les clairons et tambours défileront en ville. A 14 h., distribution de gâteaux aux enfants des écoles communales, remise des dictionnaires aux lauréats du certificat d'études primaires.

A 15 h. 30, rassemblement des sociétés, rue Waldeck-Rousseau. A 16 h., défilé. A l'issue du défilé, concert par la Musique municipale et lâcher de pigeons. Exercices de gymnastique par la société le « Progrès Cysonien ». A 22 h., Grand'Place, feu d'artifice et bal populaire.

A MOUVAUX

Le lundi 13 juillet, à 20 h., concert place de la Délivrance, par la Musique Municipale. En voici le programme: Bon accueil, (Fargeot); Ouverture de concert (G. Allier); Une fête à Nanterre (F. Andrieu); Concertino pour clarinette par Warber, solistes, E. Deguffroy, A. Bonduelle; La Chaste Suzanne, (Gilbert); La Marseillaise, (Rouget de l'Isle).

Le mardi 14 juillet, concours de pigeons-voyageurs sur Châteaudun. 400 fr. de prix en espèces. L'inscription se fera la veille de 16 h. à 18 h. 45, chez M. Jean Deffaux, estaminet Au Vert Pré, 98, rue du Vert-Pré.

Course cycliste, réservée aux habitants de la ville. Circuit de Mouvaux, 175 fr. de prix. Départ, chez M. Albert Glorieux, cafetier, 23, rue de Verdun, à 10 h. 45. Itinéraire, rues de Verdun, Lorthiois, de l'Epinette, Faidherbe, boulevard Carnot, rues de Roubaix, Mirabeau, pavé des Ravennes, rues de Tourcoing et Jean-Bart. Cinq fois le tour. Arrivée, chez Mme Vve Buchy, rue de Tourcoing, estaminet A ma Campagne. La distribution des brassards s'effectuera chez M. Feya Alfred, cafetier, rue Gambetta, 62. Les trottoirs sont interdits aux coureurs. Les coureurs renommés seront handicapés. La Commission décline toute responsabilité en cas d'accident. Inscription, chez M. Latour Henri, cafetier, rue Jean-Bart, 76, jusqu'au mardi 14 juillet, à 10 h. précises. Distribution des prix, chez M. Lotoi, Jules, cafetier, rue Gambetta, 32.

Courses pédestres, 175 fr. de prix. A 7 h. 30, adultes, course de vitesse, rue de Tourcoing. Inscription chez M. Nuytteno Auguste, rue de Tourcoing, estaminet de la Forgette. Distribution des prix chez M. Ferla Henri, rue de Tourcoing, 309, estaminet Au Bon Poste.

A 8 h. 15, juniors, course de vitesse, rue de Tourcoing (enfants âgés de moins de 13 ans). Inscription chez M. Delecourt Henri, cafetier, rue de Tourcoing, 247. Distribution des prix chez M. Blaublomme Jules, rue de Tourcoing, estaminet Au Facteur.

A 9 h. 15, juniors, course demi-fond (enfants âgés de moins de 13 ans). Itinéraire: rues de Tourcoing, Lorthiois, de Verdun et de Tourcoing. Arrivée, chez M. Ferla Henri, estaminet Au Bon Poste, rue de Tourcoing. Inscription chez M. Nuytteno Auguste, rue de Tourcoing, estaminet de la Forgette. Distribution des prix chez M. Ferla Henri, rue de Tourcoing.

A 10 h., adultes, course de fond, sans entraîneur. Itinéraire: Départ chez M. Blaublomme, rue de Tourcoing, estaminet Au Facteur, rues de Tourcoing, Lorthiois, de l'Epinette, Jean-Jaurès, de Tourcoing (trois fois le tour). Arrivée chez M. Delecourt Henri, rue de Tourcoing, 247. Inscription chez M. Blaublomme, rue de Tourcoing. Distribution des prix chez M. Delecourt, rue de Tourcoing, 247. Les inscriptions seront closes le lundi 13 juillet, à 19 h.

A 10 h., distribution de gâteaux et de friandises aux enfants de toutes les écoles de la ville. A midi, à l'Hospice, distribution de gâteaux, chocolat, vin et tabacs aux vieillards de l'établissement.

A 15 h. 30, au Petit Tourcoing, de l'estaminet Demeyer à l'estaminet Desurmont, formation du cortège. Il sera composé des enfants des écoles publiques et privées, de la Musique Municipale et de toutes les sociétés locales, drapeau en tête. Il parcourra les rues Jean-Jaurès, de Turgot, de Tourcoing, de Roubaix, Kléber et place de la Délivrance.

A 16 h., revue des sociétés par la Municipalité.

Chœurs patriotiques chantés par les enfants des écoles publiques (garçons et filles).

Mouvements d'ensemble exécutés par la société de gymnastique La Jeanne-d'Arc, avec le concours de la Musique Municipale.

A 18 h., jeux populaires, 20 fr. de prix par jeu, organisés sur la voie publique dans les rues suivantes: Rues Basse, 1, 23, 32; du Congo, 63; de l'Epinette, 8, 62; Faidherbe, 189; Gallieni, 74, 80; Gambetta, 52, 62, 73; Jean-Bart, 76, 132; Jeanne-d'Arc 12 bis, 14; Jean-Jaurès, 110 113; Kléber 16; de Lille, 19 bis, 70, 119, 180, 184; Lorthiois, 1; Mirabeau, 27; Négrier, 11; Pasteur, 71; des Poilus, 15; de Roubaix, 165, 181; de Tourcoing, 7, 100, 241, 247, 283, 309; de Turenne, 65; Turgot, 30; Vauban, 3, 43, 78; de Verdun, 16, 23; du Vert-Pré, 53, 98; de Wasquehal, 18.

Jeux de mâts de Cocagne, 75 fr. de prix par jeu: rue de Tourcoing, 342, estaminet Desquiens Jules; angle des rues Pasteur et Vauban, estaminet Cohidon; rue de Lille, estaminet Au Pigeon Bleu, tenu par M. Jules Vanderhaege.

A 20 h., bal populaire, place de la Délivrance. A 21 h. 45, feu d'artifice, angle des rues Nouvelle et Saint-Paul.

Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer la façade de leur maison. Les édifices publics seront pavoisés et la mairie illuminée.

Les prix des jeux populaires devront être tirés et distribués le jour même de la Fête Nationale. Les prix alloués aux sociétés pour leur participation au cortège, leur seront remis avant le départ de celui-ci au point de rassemblement.

LILLE

LES ELECTIONS AU CONSEIL de l'ORDRE DES AVOCATS AU BARREAU DE LILLE

Me Henri Spriet élu bâtonnier

Lundi, à 16 heures, ont eu lieu au Palais de Justice, les élections pour le renouvellement du Conseil de l'Ordre des Avocats du barreau de Lille.

Ont été élus:

Bâtonnier: Me Henri Spriet. Membres du Conseil: Mes Gayet, bâtonnier sortant; Selosse, Goethals, René Olivier, Crussaire, Arnoux, Devaux, Marcel Decroix, Boin, de Lauwereyns de Rosendael, Emile Pruvost, Paul Drillou, Fauchille.

Docteur en droit, officier de l'Instruction publique, titulaire de la médaille d'argent de la Mutualité, Me Henri Spriet a été récemment nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Au Palais comme dans le monde des affaires, on accueillera cette élection avec une particulière faveur.

UN ENFANT GRIEVEMENT BLESSE PAR UN AUTOMOBILISTE

Lundi soir, vers 21 heures, un automobiliste, M. Jean Olivier, 22 ans passait Place de l'Arsenal quand il tamponna un jeune enfant, Lucien Cheny, 12 ans, dont les parents habitent Cour des Trépassés.

Quand on releva l'infortuné gamin, il avait les deux bras fracturés. Il était en outre, contusionné sur tout le corps.

Il a été transporté dans un état très grave à l'hôpital Saint-Sauveur.

LES PROFESSEURS-ADJOINTS & REPETITRICES DES LYCEES DE L'ACADEMIE FORMENT UN SYNDICAT.

— Au cours d'une réunion tenue lundi au Lycée Faidherbe, à Lille, par les professeurs adjoints et les répétitrices des Lycées de l'Académie de Lille, il a été décidé de transformer en syndicat l'Association professionnelle.

Ont été désignés comme faisant partie du bureau pour l'année scolaire 1925-26: secrétaire-général: M. Adolphe Morel (Faidherbe); secrétaires: Mlle Lecocq (Fénelon) et M. Rossignol (Douai);